

STOP aux incivilités !



“ Qui reste
poli est
toujours *bien*
accueilli ”



Nous constatons une recrudescence d'incivilités envers le personnel de Quevilly Habitat.

Il est inacceptable que les agents de résidence ou le personnel d'accueil **subissent des agressions verbales**, c'est un grand manque de respect.

Pour rappel, les agents de résidence font le maximum afin de répondre pleinement à votre bien-être et le personnel d'accueil est disponible pour répondre à vos questions.

Les agressions verbales sont **punies par la loi** et les plus graves peuvent s'élever jusqu'à 75 000€ d'amende ainsi qu'une peine d'emprisonnement.

Merci de respecter leur travail !



Retour sur un café voisins convivial à Elbeuf !

Le samedi 6 octobre 2018, à l'initiative de la ville d'Elbeuf et en partenariat avec Quevilly Habitat, un "café voisins" a été organisé.

C'est au sein de la résidence Laquerrière que les locataires de cette dernière ont été accueillis par un **verre de l'amitié**.

Deux élus de la ville d'Elbeuf, Laurent Bonnaterre, *Directeur Général* de Quevilly Habitat et les résidents se sont retrouvés pour **échanger, partager leur ressenti** ainsi que leur vie de locataire.

C'est sous un soleil radieux que plusieurs locataires "pionniers" de la résidence, inaugurée il y a 5 ans, ont pu **apprécier un moment convivial**.



Appel aux votes pour l'élection des représentants des locataires



Le jeudi 27 septembre 2018, une première lettre d'information a été affichée dans le hall d'entrée de votre immeuble et dans les agences de proximité. Elle informait les locataires de la date des élections et de la possibilité de présenter une liste de candidatures.



Le mardi 30 octobre 2018, une seconde lettre d'information portera à la connaissance des locataires les listes qui se sont constituées auprès de la société Quevilly Habitat.



A compter du mardi 13 novembre 2018, les enveloppes-plis contenant le matériel de vote et les professions de foi des listes constituées seront adressées aux locataires-votants par voie postale.

Pour désigner TROIS représentants des locataires au sein du Conseil d'Administration de la société Quevilly Habitat pour un mandat de quatre ans,

VOTEZ avant le 27 novembre 2018

en postant le plus rapidement possible et sans l'affranchir, la carte de vote T.

Les trois représentants des locataires élus lors de ce scrutin seront **des administrateurs à part entière** et défendront les intérêts de l'ensemble des locataires auprès de la société Quevilly Habitat.



Nous comptons sur vous pour être **nombreux** à voter pour cette élection de vos représentants.